

FFvolley

Ligue Auvergne
Rhône-Alpes



GUIDE DES FORMATIONS

2026-2027

***PROGRESSER
COMME***

***BÉNÉVOLE
DIRIGEANT
ENTRAÎNEUR***

EDITO

Offrir de nouveaux parcours de formation aux acteurs du Volley !

Le nouveau dispositif de formation imaginé par la fédération et son réseau depuis plusieurs années, a été habilité par l'État. Dès septembre 2018, il permet de maîtriser notre offre de formation à tous les niveaux ; du bénévole qui débute comme arbitre, dirigeant ou accompagnateur jusqu'aux entraîneurs salariés des clubs professionnels de LNV. Ainsi chacun peut s'engager, en choisissant son niveau d'exigence :

- Suivre une formation courte pour se lancer dans l'activité et faire un premier pas dans le club.
- Suivre plusieurs modules de formation et se présenter à une épreuve de certification pour faire reconnaître une ou plusieurs compétences, et se voir confier des responsabilités dans son club.
- Se professionnaliser en suivant un parcours en alternance, pour répondre demain aux besoins de son club et de son développement.

La Fédération souhaite favoriser l'accès à l'ensemble de ces offres souples et individualisables afin d'améliorer la qualité de l'encadrement sur les terrains et la sérénité autour de ceux-ci. L'ouverture de la plupart des modules à tous les acteurs du Volley-ball va permettre davantage d'échanges, d'ouverture et de respect entre nous tous.

La collaboration avec les comités départementaux va se poursuivre pour déployer régulièrement ces actions de formation toujours au plus près des clubs. Enfin, nous souhaitons aller vers une « digitalisation » en lien avec la fédération et ses partenaires, pour une meilleure gestion de ce dispositif, en facilitant l'accès à l'information, aux inscriptions et au suivi de votre cursus. C'est tous ensemble que nous allons relever le défi d'un encadrement de meilleure qualité pour notre sport.

L'équipe du Secteur Formation de la Ligue ARA-Volley

PRÉSENTATION

Comment trouver une formation ?

Les formations répertoriées dans ce guide sont celles qui vous seront proposées cette saison par le Service Formation de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Volley et ses Comités Départementaux. D'autres plus transversales sont proposées par les Comités Olympiques (CROS et CDOS).

Elles sont toutes identifiées au regard de la fonction qu'elles visent dans la structure, du public auquel elles s'adressent, en lien avec les thématiques de l'encadrement sportif, de la gestion associative, ...

Elles sont organisées sous forme de Modules et de Certificats, constitutifs du Titre à Finalité professionnelle, Educateur salarié d'une structure.

Ce guide est disponible sur le site internet de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Volley dans l'espace Formation via le lien suivant :

<https://liguearavolley.fr/>

Comme vous le verrez dans les pages qui suivent, chaque formation est décrite par une fiche explicative présentant :

- les publics visés avec les conditions d'entrée en formation
- les objectifs / compétences visées et contenus pédagogiques
- les conditions d'organisation de la formation (volume, dates, lieux, ...)
- les tarifs associés (frais pédagogiques et annexes)
- les modalités d'inscription (lien, date limite, ...)
- les contacts administratifs ou pédagogiques
- les conditions d'évaluation et de certification pour les certificats uniquement.

Comment s'inscrire ?

L'inscription aux formations Ligue se fera en ligne sur le site **www.liguearavolley.fr**

Rubrique « Formation » puis « je veux me former »

Le règlement des frais pédagogiques (par le stagiaire ou par la structure) se fait dès l'inscription à la formation souhaitée par paiement en ligne par carte bancaire.

Vous pouvez retrouver la grille récapitulative des tarifs des modules à la dernière page de ce guide.

Tout stagiaire qui se présentera en formation (à distance ou présentiel) sans avoir assuré le règlement des frais pédagogiques ne pourra être accepté !

PRÉSENTATION

Comment financer

Il existe plusieurs possibilités de financement en lien avec la formation choisie et le statut du stagiaire :

Vous êtes demandeur d'emploi, bénévole et licencié au sein d'une structure Volley-ball (Club, Comité) :

Contactez votre conseiller Pôle Emploi et/ou une mission locale (pour les moins de 26 ans) pour échanger sur **les financements possibles (Pôle Emploi, Conseil Régional, AGEFIPH, CSP, CIF,...)**

Votre structure (Club, Comité, Ligue) reste votre principal financeur, libre de financer tout ou partie de vos frais de formations.

Vous êtes salarié dans le domaine du sport, dans un Club ou Comité de Volley-ball

Pour ces formations régionales, vous ne pouvez solliciter les OPCO (type AFDAS).

Comment bénéficier d'un allègement ?

Au regard des formations et qualifications obtenues par l'entraîneur au cours de son cursus, et de son expérience, un certificat peut être considéré comme acquis suite à une validation via une **demande de VAEF (auprès de la DTN), Validation d'Acquis et d'Expérience Fédérale délivrée au niveau National (DNE et DEE) ou VAER (auprès de sa Ligue) au niveau régional (DRE).**

<https://liguearavolley.fr/validation-dexperience/>

SOMMAIRE

PARTICIPATION À LA VIE DU CLUB

6

Participer à la vie du club

7

Accompagner les nouveaux encadrants

8

JAPS – Formation continue des dirigeants

9

ENCADREMENT DE LA PRATIQUE COMPÉTITIVE

10

Architecture Diplôme Régional d'Entraîneur 1 (DRE 1)

11

Certificat animateur > Débuter dans l'Entraînement de joueurs

12

Certificat Initiateur > Perfectionnement de son équipe

13

Certificat Educateur > Outils de performance

14

JAPS > Formation Continue des entraîneurs de jeunes

15

Colloque Baby Volley

16

ANIMATION DES DIFFÉRENTES OFFRES DE PRATIQUE

17

Architecture Diplôme Régional d'Entraîneur 2 (DRE 2)

18

Module 1 > Animer la pratique du Beach Volley

19

Module 2 > Animer la pratique des Jeunes (U7 à U13)

20

Module 3 > Intégrer la Préparation Physique

21

Module 4 > Animer des pratiques sur le Volley Solidarité Citoyenneté

22

Module 5 > Animer la pratique du Volley Santé

23

Module 6 > Animer la pratique du Volley Assis

24

TARIFS DES FORMATIONS

25

CONTACTS

26

FFvolley

Ligue Auvergne
Rhône-Alpes



PARTICIPATION À LA VIE DU CLUB

2026-2027



Gouvernance	Elaboration projet sportif, fonctionnement et structuration, créer une association, organiser AG...
Fonction employeur	Dispositifs d'aides, Groupements d'employeurs, Stratégies ...
Finances et RH	Sources de financement privé, comptabilité informatisée...
Communication	Fondamentaux de la communication, communication interne et externe...
Management	Mobilisation des bénévoles, gestion des conflits, piloter une équipe...
Informatique / Bureautique	Maîtrise logiciels ...
Service civique	Valeurs de la république et Laïcité, ...



Contacts / Renseignements

CROS Auvergne-Rhône-Alpes
<https://crosauvergnerhonealpes.fr>

Formations au plus près de chez vous

CDOS Rhône

<http://olympiquerhonemetropolede Lyon.com/>

CDOS Loire

<http://cdos42.fr/formations/>

CDOS Haute-Loire

<https://hauteloire.franceolympique.com/>

CDOS Puy de Dôme

<https://puydedome.franceolympique.com/>

CDOS Allier

<https://allier.franceolympique.com/>

CDOS Cantal

<http://cdos-cantal.fr/formations/>

CDOS Isère

<https://isere.franceolympique.com/>

CDOS Haute-Savoie

<http://www.cdos74.org/>

CDOS Savoie

<https://www.sport-savoie.fr/>

CDOS Drôme

<https://drome.franceolympique.com/>

CDOS Ardèche

<https://www.ardecheolympique.org/>

CDOS Ain

<https://ain.franceolympique.com/>



ACCUEIL

des nouveaux encadrants

Accompagnateur d'équipe

Public visé

- Nouveaux encadrants : première expérience.
- Toute personne souhaitant s'investir dans l'encadrement.

Conditions d'entrée

- Être licencié FFVB (un non licencié peut participer à la formation).
- Être âgé(e) de 16 ans minimum.
- Maîtrise de la langue Française orale et écrite.

Coût de la formation

- **Frais pédagogiques : 0,00 €**
- Pas de frais annexes

Modalités d'inscription

- **S'inscrire en ligne :**
- <https://liguearavolley.fr/accueil-des-nouveaux-encadrants/>

Date limite d'inscription

8 jours avant le début de la saison

Contacts / Renseignements

Responsable formation

Sandrine LUROL

06 85 83 66 74

slurol@liguearavolley.fr

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comment bien commencer : Documents et contenus.
- Informations sur les formations.

COMPÉTENCES MAJEURES DÉVELOPPÉES

- Accueillir et fidéliser des joueurs au sein d'un club.
- Connaître et utiliser les techniques d'animation.
- Savoir accompagner un groupe lors d'une rencontre.
- Construire son parcours de formation.

STRUCTURATION, DURÉE DE LA FORMATION

Structuration:

Exemples de situations, documents de soutien, parcours des formations.

Durée de la formation :

2 heures en webinaire

DATES ET MODALITÉS DE LA FORMATION

Deux sessions organisées d'une visioconférence de 2h

A vous de choisir votre session.

Le Mercredi 30 septembre 2026

Visioconférence de 19h à 21h.

Le Samedi 3 octobre 2026

Visioconférence de 9h30 à 11h30.

JAPS - Journée Annuelle de Pré-Saison

Public visé

- Toute personne qui souhaite participer au fonctionnement de son Club.

Conditions d'entrée

- Être licencié dirigeant FFVB (un non licencié peut participer à la formation).

Coût de la formation

- **Frais pédagogiques : 0,00 €**
- Pas de frais annexes

Modalités d'inscription

- **Inscription auprès des comités départementaux**

Date limite d'inscription

8 jours avant le début de la saison

Contacts / Renseignements

28 Aout 2026

Comité Puy de Dôme (63)
cdvolley63@gmail.com
Allier (03)
cdvolley63@gmail.com

8 Septembre 2026

Comité Drôme/Ardèche 26/07
volley2607@yahoo.fr

12 Septembre 2026

Comité Isère (38)
cd38.volley@gmail.com
Comité Loire/ Haute-Loire (42/43)
cd-volley-42@orange.fr

19 Septembre 2026

Comité Ain
comite01volley@gmail.com
Comité Rhône (69)
comite69@volleyrhone.fr

A venir

Cantal (15)
cd15volleyball@gmail.com
Comité Haute-Savoie (74) et Savoie (73)
comite74volleyball@gmail.com
comite73@gmail.com

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Transmettre les connaissances pour participer avec les dirigeants du club à l'élaboration du projet associatif.

Contribuer à la gestion administrative de son club. Participer à la conduite et au suivi de projets au sein de son club.

Mobiliser des ressources humaines pour conduire la mise en œuvre du projet, des actions, des activités... du club.

Mobiliser les acteurs de son environnement pour mener à bien ses projets.

COMPÉTENCES MAJEURES DÉVELOPPÉES

Appliquer les grandes étapes de la méthodologie de projet pour nourrir le projet de la structure. Utiliser les outils informatiques fédéraux de gestion des clubs.

Se référer et appliquer les textes réglementaires dans le cadre de son club.

Elaborer un budget simple, un dossier de subvention.

Présenter une action en argumentant ses choix.

STRUCTURATION, DURÉE DE LA FORMATION

La JAPS Dirigeants est une journée d'informations et de formation continue constituée d'une durée de 3 heures.

Informations à confirmer auprès de votre Comité Départemental

FFvolley

Ligue Auvergne
Rhône-Alpes



ENCADREMENT DE LA PRATIQUE COMPETITIVE

2026-2027



Encadrer de la pratique compétitive

3 étapes, 3 certificats à passer dans l'ordre.

Certificat ANIMATEUR

Fidéliser vos pratiquants avec des séances dynamiques et plaisantes.

Certificat INITIATEUR

Faire progresser son équipe et ses joueurs. Améliorer l'œil de l'entraîneur.

Certificat EDUCATEUR

Outils de perfectionnement.

Être certifié

Pour se professionnaliser et obtenir des équivalences sur des UC du BPJEPS

Pour valider le DRE 1, je dois obtenir :

- Les 3 certificats.
- Suivre la Visio Volley Violence. (plusieurs dates proposées).
- Puis la certification en Club (60 minutes de conduite pédagogique).

Le Diplôme Régional d'Entraîneur 1 donne par équivalence les Exigences Préalables du BPJEPS, l'UC 4 commune au BPJEPS DE et DES Mention Volley-ball.

Public visé

- animateurs de groupes jeunes à senior évoluant au niveau départemental ou régional, jeune ou sénior, ou en loisir, compet'lib...
- Toute personne souhaitant s'investir dans l'encadrement.

Conditions d'entrée

- Être licencié FFVB (un non licencié peut participer à la formation mais sans délivrance du certificat).
- Être âgé(e) de 16 ans minimum.
- Maîtrise de la langue Française orale et écrite.
- Renseigner et retourner le dossier d'inscription dans le délai prescrit par l'organisme de formation.

Coût de la formation

- **Frais pédagogiques : 120,00 €**
- Pas de frais annexes

Modalités d'inscription

- S'inscrire en ligne :
- <https://liguearavolley.fr/dre-1/>

Date limite d'inscription

8 jours avant le début de la saison

Contacts / Renseignements

Responsable formation

Sandrine LUROL

06 85 83 66 74

slurol@liguearavolley.fr

Certificat D'ANIMATEUR

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Transmettre aux entraîneurs les connaissances permettant d'animer des séances d'initiation de l'activité Volley-Ball en sécurité.

COMPÉTENCES MAJEURES DÉVELOPPÉES

- Accueillir et fidéliser des joueurs au sein d'un club.
- Construire une situation, une séance.
- Connaître et utiliser les procédures d'entraînement.
- Connaître les principales techniques.
- Connaître et utiliser les techniques d'animation.
- Connaître et utiliser les techniques d'entraîneur.
- Connaître les formules sportives de tournoi.
- Savoir accueillir et organiser un plateau de rencontres.
- Savoir accompagner un groupe lors d'une rencontre.

STRUCTURATION, DURÉE DE LA FORMATION

Structuration:

Le Certificat d'Animateur Volley est constitué d'un module de 30 heures et d'une alternance attestée en club de 20 heures.

Suivre Formation Volley Violence (plusieurs sessions dans la saison. 3H).

Durée de la formation :

Cette formation peut se dérouler sur deux saisons maximum.

ALTERNANCE EN CLUB

L'animateur en formation doit s'investir dans l'encadrement au sein d'un club sur une durée minimale de 20 heures.

DATES ET MODALITÉS DE LA FORMATION

Partie 1 : Webinaire le samedi 17 octobre 2026
9h-12h

Partie 2 : Pratique le samedi 14 novembre 2026
8h30-12h30 + 14h-18h

Partie 3 : Webinaire le samedi 21 novembre 2026
9h-12h

Partie 4 et 5 : Pratique le samedi 12 décembre et le dimanche 13 décembre 2026
8h30-12h30 + 14h-18h

Lieux : 2 sessions pratique différentes, Lyon et Grenoble.

D'autres sessions "pratiques" peuvent être organisées sur d'autres sites avec un minimum de 10 candidats : Valence, Saint Etienne, Clermont Ferrand, Ardèche, Aubenas...

En cas de forte demande, d'autres dates de sessions pratiques vous seront proposées. Cela pour permettre à tous de maintenir une qualité d'accompagnement pédagogique.

Public visé

- Entraîneurs de groupes jeunes à seniors évoluant en compétition au niveau départemental, régional ou pré-national.
- Toute personne souhaitant se perfectionner dans l'entraînement.

Conditions d'entrée

- Etre licencié FFVB.
- Etre âgé(e) de 16 ans minimum.
- Maîtrise de la langue Française orale et écrite.
- Etre titulaire du Certificat d'Animateur Volley.
- Renseigner et retourner le dossier d'inscription dans le délai prescrit par l'organisme de formation.

Coût de la formation

- **Frais pédagogiques : 120,00 €**
- Pas de frais annexes

Modalités d'inscription

- S'inscrire en ligne :
- <https://liguearavolley.fr/dre-1/>

Date limite d'inscription

8 jours avant le début de la formation

Contacts / Renseignements

Responsable formation

Sandrine LUROL
06 85 83 66 74

slurol@liguearavolley.fr

Certificat D'INITIATEUR

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Encadrer le Volley Compétitif en sécurité.
Transmettre aux entraîneurs les connaissances permettant de faire progresser individuellement et collectivement des pratiquants engagés dans un contexte de compétition.

COMPÉTENCES MAJEURES DÉVELOPPÉES

- Gagner en efficacité et en qualité d'animation.
- Créer et structurer qualitativement un exercice.
- Faire progresser un joueur, approfondir les fondamentaux techniques.
- Faire progresser collectivement une équipe (organisations collectives).
- Diriger une équipe en compétition.
- Encadrer en sécurité une séance pédagogique.

STRUCTURATION, DURÉE DE LA FORMATION

Structuration:

Le Certificat d'Initiateur Volley est constitué d'un module de 30 heures et d'une alternance attestée en club de 50 heures.

Suivre Formation Volley Violence (plusieurs sessions dans la saison. 3H).

Durée de la formation :

Cette formation peut se dérouler sur deux saisons maximum.

ALTERNANCE EN CLUB

L'animateur en formation doit s'investir dans l'encadrement au sein d'un club sur une durée minimale de 50 heures.

DATES ET MODALITÉS DE LA FORMATION

Partie 1 : Webinaire le samedi 6 février 2027
9h-12h

Partie 2 : Pratique le dimanche 14 février 2027
8h30-12h30 + 14h-18h

Partie 3 : Webinaire le samedi 20 février 2027
9h- 12h

Partie 4 et 5 : Pratique le samedi 13 et dimanche 14 mars 2027
8h30-12h30 + 14h-18h

Lieu : Lyon

Une deuxième session sera proposée au dessus de 40 demandes.

Etape 2 – DRE 1

Public visé

- Entraîneurs de groupes jeunes à seniors évoluant au niveau régional ou pré-national.
- Toute personne souhaitant se perfectionner dans l'entraînement.

Conditions d'entrée

- Être licencié FFVB.
- Être âgé(e) de 16 ans minimum.
- Maîtrise de la langue Française orale et écrite.
- Être titulaire du Certificat d'Initiateur Volley.
- Renseigner et retourner le dossier d'inscription dans le délai prescrit par l'organisme de formation.

Coût de la formation

- **Frais pédagogiques : 120,00 €**
- **Certification club : 70,00 €**

Modalités d'inscription

- S'inscrire en ligne :
- <https://liguearavolley.fr/dre-1/>

Date limite d'inscription

8 jours avant le début de la formation

Contacts / Renseignements

Responsable formation

Sandrine LUROL

06 85 83 66 74

slurol@liguearavolley.fr

Certificat D'EDUCATEUR

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Renforcer et améliorer les aspects pédagogiques, la précision des retours aux joueurs et l'intensité de ses séances.

COMPÉTENCES MAJEURES DÉVELOPPÉES

- Renforcement pédagogique.
- Autres modalités d'apprentissages.
- Préparation aux attentes du DNE1.

STRUCTURATION, DURÉE DE LA FORMATION

Le Certificat d'Éducateur Volley est constitué d'un module.

Cette formation de 30 heures peut se dérouler sur deux saisons maximum.

Suivre Formation Volley Violence (plusieurs sessions dans la saison. 3H).

DATES ET MODALITÉS DE LA FORMATION

Webinaire 1 : Samedi 24 avril 2027 :

9 h - 12 h

Pratique : le Samedi 15 mai 2027 :

10 h - 12h30 / 14h - 18h 30

Pratique : le Dimanche 16 mai 2027 :

9 h - 12 h / 14h - 18h 30

Pratique : le Lundi 17 mai 2027 :

9 h - 12 h / 14 h - 18 h 30

Lieu : **A venir**

Webinaire 2 : Samedi 29 mai 2027 :

9 h 12 h

CERTIFICATION EN CLUB (DRE 1)

Evaluation par un technicien mandaté par l'ETR d'une séance d'entraînement de 60 minutes minimum conduite par le candidat dans son club.

Elle portera sur :

- la capacité à prendre en main le public.
- la capacité à aménager l'espace disponible en sécurité.
- la capacité à mettre en place une séance et à animer une situation.
- la capacité à motiver son public en prenant en compte la diversité de ses attentes.

Etape 3 - DRE 1

JAPS - Journée Annuelle de Pré-Saison

Public visé

- animateurs de groupes jeunes évoluant au niveau départemental ou régional, jeune ou Coupe de France Jeune.

Conditions d'entrée

- Être licencié FFVB
- Être âgé(e) de 16 ans minimum.

Coût de la formation

- **Frais pédagogiques : 0 €**
- Pas de frais annexes

Modalités d'inscription

- Inscription auprès de votre comité départemental

Contacts / Renseignements

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Transmettre aux entraîneurs les connaissances permettant d'animer des séances d'initiation de l'activité Volley-ball en sécurité.
Donner les informations sur les organisations des différents Championnats et Compétitions jeunes.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Accueillir et fidéliser des joueurs au sein d'un club.
- Construire une situation, une séance.
- Connaître et utiliser les procédures d'entraînement.
- Connaître les observables des fondamentaux techniques.
- Connaître et utiliser les techniques d'animation.
- Connaître et utiliser les techniques d'entraîneur.
- Connaître les formules sportives de tournoi.
- Savoir accueillir et organiser un plateau de rencontres.
- Savoir accompagner un groupe lors d'une rencontre.

STRUCTURATION, DURÉE DE LA FORMATION

- La JAPS Jeune est une demie-journée d'informations et de formation continue constituée d'un module de 3 heures.

Informations à confirmer auprès de votre Comité Départemental

28 Aout 2026

Comité Puy de Dôme (63)
cdvolley63@gmail.com
Allier (03)
cdvolley63@gmail.com

8 Septembre 2026

Comité Drôme/Ardèche 26/07
volley2607@yahoo.fr

12 Septembre 2026

Comité Isère (38)
cd38.volley@gmail.com
Comité Loire/Haute-Loire (42/43)
cd-volley-42@orange.fr

19 Septembre 2026

Comité Ain
comite01volley@gmail.com
Comité Rhône (69)
comite69@volleyrhone.fr

A venir

Cantal (15)
cd15volleyball@gmail.com
Comité Haute-Savoie (74) et Savoie (73)
comite74volleyball@gmail.com
comite73@gmail.com



Formation continue **COLLOQUE BABY VOLLEY**

Public visé

- animateurs de groupe baby
- Toute personne souhaitant s'investir dans l'encadrement.

Conditions d'entrée

- Etre licencié FFVB
- Etre âgé(e) de 16 ans minimum.
- Maîtrise de la langue française orale et écrite.
- Renseigner et retourner le dossier d'inscription dans le délai prescrit par l'organisme de formation.

Coût de la formation

- **Frais pédagogiques : 90 €**
- Pas de frais annexes

Modalités d'inscription

- S'inscrire en ligne :
- <https://liguearavolley.fr/dre-1/>

Date limite d'inscription

8 jours avant le début de la formation

Contacts / Renseignements

Responsable formation

Sandrine LUROL

06 85 83 66 74

slurol@liguearavolley.fr

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Transmettre aux animateurs les connaissances permettant d'animer des séances en toute sécurité avec ce public très jeunes.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Intérêts de la création d'une section baby volley.
- Construire une situation, une séance.
- Connaître et utiliser les procédures d'animation.
- Connaître et utiliser les techniques d'animation.
- Savoir accueillir les parents avec leur enfant.

STRUCTURATION, DURÉE DE LA FORMATION

Structuration:

Le Colloque Baby Volley est constitué de 8 heures de formation.

Durée de la formation :

Cette formation se déroule sur une saison maximum.

DATES ET MODALITÉS DE LA FORMATION

PROJET EN COURS

FFvolley

Ligue Auvergne
Rhône-Alpes



ANIMATION DES DIFFERENTES OFFRES DE PRATIQUE

2026-2027



ANIMER différentes offres de pratique

6 modules au choix.
Aucun pré-requis particulier pour s'inscrire.
(Certificat d'Animateur vivement conseillé).

Module 1

ANIMATEUR
BEACH VOLLEY

Module 2

ACCUEIL FORMATION
DES JEUNES

Module 3

PRÉPARATION
PHYSIQUE

Module 4

VOLLEY SOLIDARITÉ
CITOYENNETÉ

Module 5

VOLLEY
SANTÉ

Module 6

VOLLEY
ASSIS

Être certifié

Pour se professionnaliser et obtenir des équivalences sur des UC du BPJEPS.

Pour valider le DRE 2, je dois obtenir :

4 modules parmi les 6 possibles

- Modules 1 et 4 obligatoires.
- 1 module au choix parmi 2 et 3.
- 1 module au choix parmi 5 et 6;

Le Diplôme Régional d'Entraîneur 2 donne par équivalence l'UC 1 du BPJEPS
Mention Volley-ball et l'allègement de l'UC 3.

Animer la pratique du BEACH VOLLEY

Public visé

- Encadrant de club désirant organiser des actions "Beach".
- Pratiquants de niveau "loisir" ou BVS série 2 ou 3.

Conditions d'entrée

- Être licencié FFVB.
- Être âgé(e) de 16 ans minimum.
- Maîtrise de la langue Française orale et écrite.
- Être titulaire du certificat d'animateur volley (recommandation)
- Renseigner et retourner le dossier d'inscription au moins *15 jours avant la date de début de stage au secrétariat du comité départemental ou de la ligue régionale.*

Coût de la formation

- **Frais pédagogiques : 90 €**
- Pas de frais annexes

Modalités d'inscription

- S'inscrire en ligne :
- <https://liguearavolley.fr/dre-2/>

Date limite d'inscription

8 jours avant le début de la formation

Contacts / Renseignements

Responsable formation

Sandrine LUROL

06 85 83 66 74

slurol@liguearavolley.fr

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître l'environnement spécifique du Beach-volley.
- Animer un espace Beach-volley.
- Faire découvrir l'activité et ses principes généraux.
- Construire une situation, une séance, l'animer.
- Mettre en place un tournoi de Beach volley.
- Présenter les caractéristiques spécifiques de l'activité Beach- Volley.
- Accompagner un projet individuel de transition et bivalence Volley-ball et Beach-Volley.
- Gérer l'organisation sportive d'un tournoi local de Beach volley.
- Arbitrer une opposition Beach-volley.

COMPÉTENCES MAJEURES DÉVELOPPÉES

- Être capable de communiquer auprès des clubs ou des Ligues pour intervenir sur un public sensibilisé à la pratique du Beach-volley (animation, entraînement, tournoi).
- Être capable d'organiser un espace de pratique Beach-volley sécurisé.
- Être capable de mettre en place des situations d'animation simples visant à développer les gestes spécifiques du Beach volleyeur ainsi que les schémas de jeu basiques .
- Être capable d'accompagner un public diversifié vers une pratique spécifique ou bivalente :
- Jeunes ayant un projet de pratique bivalente ou spécifique.
- Adultes souhaitant une pratique "Loisir".
- Adultes souhaitant participer à un tournoi du BVS de série 2 ou 3.
- Être capable d'organiser et animer un tournoi de Beach-volley.
- Être capable d'arbitrer une opposition en Beach-volley

STRUCTURATION, DURÉE DE LA FORMATION

- Ce module se déroule en présentiel alternant apport de connaissances et mise en situation 12h.
- Cette formation se déroule sur une saison maximum.

DATES ET MODALITÉS DE LA FORMATION

- Mardi 2 mars 18h - 22h
 - Mardi 9 mars 18h - 22h
 - Mardi 16 mars 18h - 22h
- Lieu Meyzieu :
A confirmer



Accueil et formation DES JEUNES (M7 à M13)

Public visé

- animateurs de groupes de jeunes d'une école de volley évoluant au niveau départemental ou régional, ou coupe de France M13.
- Toute personne souhaitant s'investir dans l'encadrement des jeunes joueurs.

Conditions d'entrée

- Être licencié FFVB (*un non licencié peut participer à la formation mais sans délivrance du certificat*).
- Être âgé(e) de 16 ans minimum.
- Maîtrise de la langue Française orale et écrite.

Coût de la formation

- **Frais pédagogiques : 90 €**
- Pas de frais annexes

Modalités d'inscription

- Inscription faite auprès de votre comité départemental.
- Inscription gratuite pour les services civiques auprès des comités.

Date limite d'inscription

8 jours avant le début de la formation

Contacts / Renseignements

Comité Rhône (69)
comite69@volleyrhone.fr

Comité Puy de Dôme (63)
cdvolley63@gmail.com

Comité Allier (03)
thomas.t@allier.fr

Comité Loire/ Haute-Loire(42/43)
cd-volley-42@orange.fr

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Accueillir des jeunes au sein de l'école de Volley (7 à 15 ans).
- Connaître les différentes étapes de la fidélisation (découvrir, initier et développer).
- Diriger un groupe de jeunes (animer, entraîner et manager).
- Connaître les formes jouées (du 1x1 au 4x4).

COMPÉTENCES MAJEURES DÉVELOPPÉES

- Connaître les principes d'accueil et d'animation de séance pour les jeunes.
- Connaître la gestion d'une équipe évoluant en 2x2 et/ou en 4x4.
- Connaître les fondamentaux techniques de base utiles pour les premiers pas en Volley Ball.
- Développer les savoirs faire d'un jeune joueur au sein de l'école de volley du club.

STRUCTURATION, DURÉE DE LA FORMATION

- Le module Accueil et Formation des Jeunes a une durée de 12 heures (2h30 à distance, 8h en présentiel + 1h30 en stage pratique).
- Cette formation se déroule sur 2 saisons maximum.

DATES ET MODALITÉS DE LA FORMATION

Partie commune :

Partie théorie en visio de 2h30
le samedi 5 décembre 2026 de 9h à 11h30.

Partie 2 :

Partie pratique de 8h à déterminer par les comités

Partie 3 :

Partie partage de 1h30 chez un référent local M11 ou M13.

ORGANISÉE PAR VOTRE COMITÉ DÉPARTEMENTAL

Comité Isère
cd38.volley@gmail.com

Comité Haute-Savoie et Savoie
tbouthenet@liguearavolley.fr

Comité Ain
comite01volley@gmail.com

**Comité Drôme/Ardèche
(26-07)**
volley2607@yahoo.fr



PRÉPARATION PHYSIQUE

Public visé

- animateurs de groupes jeunes à sénior évoluant au niveau départemental ou régional, jeune ou sénior, ou en loisir, compet'lib...
- Toute personne souhaitant s'investir dans l'encadrement.

Conditions d'entrée

- Être licencié FFVB.
- Être âgé(e) de 16 ans minimum.
- Maîtrise de la langue française orale et écrite.
- Être titulaire du certificat d'animateur volley

Coût de la formation

- **Frais pédagogiques : 90 €**
- Pas de frais annexes

Modalités d'inscription

- S'inscrire en ligne :
- <https://liguearavolley.fr/dre-2/>
- 15 personnes max

Date limite d'inscription

8 jours avant le début de la formation

Contacts / Renseignements

Responsable formation

Sandrine LUROL

06 85 83 66 74

slurrol@liguearavolley.fr

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Renforcement musculaire à poids de corps (techniques de placement, exécution, anatomie-3h).
- Le Gainage (intérêts, consignes, types de travail-3h).
- La Proprioception (physiologie, exercices types-3h).
- La Coordination motrice (physiologie, exercices types-3h).

COMPÉTENCES MAJEURES DÉVELOPPÉES

- D'organiser une séance dans le cadre du développement des différentes qualités physiques étudiées.

STRUCTURATION, DURÉE DE LA FORMATION

- Ce module se déroule en une séquence de formation de 12 heures (12h en présentiel) alternant apport de connaissances et mise en situation.
- Cette formation se déroule sur une saison maximum.

DATES ET MODALITÉS DE LA FORMATION

Samedi 24 Octobre 2026 :
9H-12H et 14H-17H

Dimanche 25 Octobre 2026 :
9H-12H et 14H-17H

Lieu Lyon :
A définir

Module 3 – DRE 2



VOLLEY SOLIDARITÉ CITOYENNETÉ

Formation pour les
services civiques

Public visé

- Tout dirigeant, décideur, éducateur sensible à un Volley solidaire, éco-responsable vecteur de cohésion sociale.
- Volontaire Service Civique qu'il soit ou pas investis sur une mission Volley

Conditions d'entrée

- Être licencié FFVB.
- Être âgé(e) de 16 ans minimum.
- Bonne compréhension de la langue française

Coût de la formation

- **Frais pédagogiques : 90 €**
- Gratuité pour les services civiques de la Ligue ARA de Volley.
- Pas de frais annexes

Modalités d'inscription

- S'inscrire en ligne :
- <https://liguearavolley.fr/dre-2/>
- Inscription gratuite pour les services civiques

Date limite d'inscription

8 jours avant le début de la formation

Contacts / Renseignements

Responsable formation

Sandrine LUROL

06 85 83 66 74

slurol@liguearavolley.fr

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Concevoir un projet éducatif au sein de sa structure FFVB.
- Trouver, travailler et/ou polir sa posture éducative.
- Flécher son action associative à partir d'une dynamique de civi-conditionnalité.
- Inscrire les projets clubs dans une démarche de Développement Durable.
- Comprendre le principe de laïcité et ses liens avec les Valeurs de la République.
- Construire des adultes de demain autonomes, solidaires et éco responsable.

COMPÉTENCES MAJEURES DÉVELOPPÉES

- Être capable d'exprimer ses finalités éducatives de manière claire et formalisée.
- Être capable d'éduquer les jeunes licenciés à une démarche de Développement Durable.
- Être capable de promouvoir l'esprit critique chez ses joueurs.
- Être capable de répondre aux interrogations posées par le principe de laïcité.
- Être capable de transmettre les Valeurs de la République.
- Être capable d'animer un débat et soutenir une discussion portant sur les enjeux sociétaux et éducatifs actuels.

STRUCTURATION, DURÉE DE LA FORMATION

- Ce module de 14 heures se compose de 2 séquences de formation alternant apport de connaissances et études de cas pratiques.

DATES ET MODALITÉS DE LA FORMATION

Partie 1 : présentiel le 3 décembre 2026
10H/12H 14H/ 18H30

Partie 2 : présentiel le 4 décembre 2026
9H/12 14/18H30

Lieu : Maison Régionale des sports

Gerland 68 avenue Tony Garnier LYON

Module 4 – DRE 2



Public visé

- animateurs de Loisirs seniors.
- Toute personne souhaitant développer l'activité Volley Santé.

Conditions d'entrée

- Être licencié FFVB.
- Être âgé(e) de 16 ans minimum.
- Maîtrise de la langue française orale et écrite.

Coût de la formation

- **Frais pédagogiques : 90 €**

Modalités d'inscription

- S'inscrire en ligne :
- <https://liguearavolley.fr/dre-2/>

Date limite d'inscription

8 jours avant le début de la formation

Contacts / Renseignements

Responsable formation

Sandrine LUROL

06 85 83 66 74

slurol@liguearavolley.fr

Animer la pratique du VOLLEY SANTÉ

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Transmettre aux entraîneurs les connaissances permettant d'élaborer un projet Volley-Santé et animer des séances d'initiation de Soft Volley et fit Volley.

COMPÉTENCES MAJEURES DÉVELOPPÉES

- Animer une séance de soft volley avec un public non licencié
- Prendre en charge un public en toute sécurité.
- De mener un échauffement simple fit volley (rythmique).
- De mettre en place des exercices d'échauffement et techniques simples.
- Développer une section au sein de son Club

STRUCTURATION, DURÉE DE LA FORMATION

- Ce module se déroule en une séquence de formation de 16 heures (3h à distance et 13h en présentiel) alternant apport de connaissances et mise en situation
- Cette formation se déroule sur une saison maximum.

DATES ET MODALITÉS DE LA FORMATION

Partie 1 :

Présentiel du samedi 28 novembre 2026
dimanche 29 novembre 2026
de 9H 12H à 14H 17H30

Partie 2 :

Webinaire présentation du dossier
Lundi 11 janvier 2027
de 12H à 14H & 18H à 21H

Module 5 – DRE 2

Public visé

- Educateurs spécialisés
- Educateurs sportifs Volley sensibles au Volley assis
- Entraîneurs voulant s'investir dans le Volley assis

Conditions d'entrée

- Être licencié FFVB.
- Être âgé(e) de 16 ans minimum.
- Maîtrise de la langue française orale et écrite.

Coût de la formation

- **Frais pédagogiques : 90 €**

Modalités d'inscription

- S'inscrire en ligne :
- <https://liguearavolley.fr/dre-2/>

Date limite d'inscription

8 jours avant le début de la formation

Contacts / Renseignements

Responsable formation

Sandrine LUROL

06 85 83 66 74

slurol@liguearavolley.fr

Animer la pratique du VOLLEY ASSIS

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Animer une situation de perfectionnement Volley assis
- Expliquer les spécificités du volley assis et les règles d'arbitrage .
- Inciter à l'ouverture d'une section volley assis dans son club.
- Expliquer les fondamentaux techniques de l'activité.
- Coacher une équipe 6x6 lors d'un match.

COMPÉTENCES MAJEURES DÉVELOPPÉES

- Expliquer les spécificités du volley assis et les règles d'arbitrage .
- Animer une séance de volley-assis
- Accompagner un projet de section volley assis dans son club.
- Communiquer et interférer avec l'environnement Volley spécifique au Volley-assis
- Comprendre les finalités et les enjeux sous-jacents à la pratique sportive pour une population porteuse de handicap
- Gérer le public Volley-assis dans sa spécificité valide et porteur de handicap

STRUCTURATION, DURÉE DE LA FORMATION

- Ce module se compose de 2 séquences de formation de 12 heures (4h à distance et 8h en présentiel) apport de connaissances et études de cas pratiques.

DATES ET MODALITÉS DE LA FORMATION

A L'Etude de faisabilité sur la Ligue par la FFVB.

Module 6 – DRE 2

FORMATION ENTRAÎNEURS

Participation à la vie du club					
Public	Pré-requis	Modules		Heures	Coût
Bénévoles Dirigeants	Aucun	ANE	Accompagner les participants	3	-€
	Formation continue	JAPS	Journée Annuelle de Pré-saison	3	-€

Encadrement de la pratique compétitive					
Public	Pré-requis/Diplôme	Modules		Heures	Coût
Entraîneurs	Aucun	CA	Certificat Animateur	30	120,00€
	Avoir validé CA	CI	Certificat Initiateur	30	120,00€
	Avoir validé CI	CE	Certificat d'Educateur	30	120,00€
	Avoir validé CE	CC	Certification en Club	2	70,00€
	Diplôme Régional d'Entraîneur 1	DRE 1	3 certificats dans l'ordre + Certification en club		470,00€
Public	Pré-requis	Modules		Heures	Coût
	Formation Continue	JAPS jeune	Journée Annuelle de Pré-saison	4	-€
Educateurs		CB	Colloque de Baby Volley	8	90,00€

Animation des différentes offres de pratiques					
Public	Pré-requis/Diplôme	Modules		Heures	Coût
Animateurs des différentes offres pratiques	Aucun (CA Conseillé)	M1 BV	Beach Volley	12	90,00€
		M2 AFJ	AF Jeunes (M7 à M13)	12	90,00€
		M3 PP	Préparation Physique	12	90,00€
		M4 VSC	Vol. Sol. Citoyen	12	90,00€
		M5 VS	Volley Santé	12	90,00€
		M6 VA	Volley Assis	12	90,00€
	Diplôme Régional d'Entraîneur 2	DRE 2	4 modules - M1 et M4 obligatoire : 1 au choix parmi M2 et M3 - 1 au choix parmi M5 et M6		540,00€

RETROUVER TOUTES LES ACTUALITÉS

[HTTPS://LIGUEARAVOLLEY.FR/](https://liguearavolley.fr/)



[@LIGUE-AUVERGNE-RHONE-ALPES-DE-VOLLEY](#)



[@LIGUEVOLLEYARA](#)



[@LIGUEARAVOLLEY](#)

CONTACTS / RENSEIGNEMENTS

Responsable formation

Sandrine LUROL

06 85 83 66 74

slurol@liguearavolley.fr

FFvolley

Ligue Auvergne
Rhône-Alpes

